NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R28-2026-249

PUBLIÉ LE 18 NOVEMBRE 2026

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2026-11-23-00001 - Délégation de signature au profit de Mme HEQUET dans le cadre d'une constitution de servitudes - Quartier Flaubert (2 pages) Page 3

EPF Normandie

R28-2026-11-23-00001

Délégation de signature au profit de Mme HEQUET dans le cadre d'une constitution de servitudes - Quartier Flaubert

Décision n° 1581/2026

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A Madame Pauline HEQUET

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'intervention entre la Métropole Rouen Normandie et l'Etablissement Public Foncier de Normandie en date du 27 mars 2026, suivant une délibération Conseil Métropolitain du 31 mars 2025 et une délibération du Conseil d'Administration de l'EPF Normandie du 06 mars 2026,

Considérant le projet d'acte de constitution de servitudes ainsi que toutes annexes, plans et documents techniques s'y rapportant, par Maître Mathias GIROUD, notaire associé de la Société dénommée « Mathias GIROUD et Olivier SCHNEIDER, notaires associés d' une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à WASSELONNE (Bas Rhin), 6 rue des Tanneurs, identifié sous le numéro CRPCEN 67062, Notaire assistant le Bénéficiaire de la servitude, la société ORANGE,

Avec le concours à distance, en son office notarial, de Maître Grégoire OZANNE, notaire associé à ROUEN (76100) 107 allée François Mitterrand, identifié sous le numéro CRPCEN 76003, Notaire assistant le Propriétaire du fonds servant, l'Etablissement Public Foncier de Normandie, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Pauline HEQUET, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique portant constitution, au profit de la société ORANGE, d'une servitude de tréfonds relative au maintien, à l'exploitation, à l'entretien et au passage d'une artère souterraine de communications électroniques ainsi que des réseaux et conduites qui y sont associés, et de ses ouvrages annexes grevant les parcelles cadastrées section LE n° 39, 40, 96 et 97 situées à Rouen (Quartier Flaubert).

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 18/11/2026
Le Directeur Général par intérim,

Signé le 18/11/2026
Gilles GAL

Gilles GAL

Certifié par youtrust

Notifiée à Rouen, le 18/11/2026
à Madame Pauline HEQUET,
Chargée d'opérations foncières
Bon pour accord,

Signé le 18/11/2026
Pauline HEQUET

Pauline HEQUET

Certifié par youtrust